

"Nous avons hurlé" : un petit chien de 9 mois et son propriétaire violemment attaqués par deux patous dans les Alpes



Le petit chien souffre de profondes blessures. / DPA - SOEREN STACHE

Publié le 16/07/2024 à 08:30

MANON LOZANO

Un homme et son petit bichon de 9 mois ont été attaqués par deux patous ce 11 juillet 2024 près du col de l'Izoard dans les Hautes-Alpes.

Les victimes se disent "traumatisées". Le 11 juillet dernier, un couple sur un parking près du col de l'Izoard, un couple et leur bichon frisé de 9 mois, Wendy, ont été violemment attaqués par deux patous, rapportent nos confrères de **BFMTV**.

"Un premier patou est arrivé et voulait donner des coups de pattes à ma chienne. Je l'ai soulevée par le collier pour qu'on puisse la prendre dans les bras. Mais un deuxième patou nous l'a arrachée des bras en tirant Wendy par les fesses. On a lâché car elle aurait été déchiquetée".

Le chien souffre de profondes blessures

Le propriétaire du petit chien a alors introduit sa main dans la gueule d'un des patous pour qu'il arrête de mordre Wendy. Mordu au doigt, il a écopé de trois jours d'ITT.

"Nous avons hurlé et la bergère a rappiqué. Mais personne ne surveillait ces deux patous qui étaient en totale liberté sur le parking. Ma chienne était en laisse", assure le propriétaire.

Heureusement, des vétérinaires italiens présents sur place ont pu apporter les premiers soins au bichon. Celui-ci souffre de profondes blessures. Le propriétaire envisage de porter plainte dans les prochains jours.

"Ces chiens sont des remparts"

Le propriétaire des patous, un quadragénaire, s'est dit "profondément désolé" pour cet incident : *"Ces deux chiens sont avec moi 8 mois sur douze et je n'ai jamais rencontré un problème. Je ne sais pas ce qui s'est produit mais ces chiens sont des remparts. Ils ont un instinct. Et quand il y a beaucoup de fréquentation en montagne, ils ont trop d'informations d'un seul coup. C'est peut-être ce qui s'est produit là-haut"*, a indiqué l'éleveur auprès de **BFMTV**.

Tandis qu'il redoute une plainte de la victime, l'homme originaire des Bouches-du-Rhône, pointe du doigt sa situation : *"La législation européenne est contre-productive et en France, nous ne pouvons rien faire. Pour se protéger du loup et être indemnisé en cas d'attaque, nous devons avoir des patous et des parcs électrifiés gardés en journée"*, précise-t-il.

Et de conclure : *"Sans pastoralisme, il n'y a plus d'entretien de la montagne, ne l'oublions pas"*.